

**PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ASQUES/SAINT-ROMAIN  
DU 11 MARS 2026**

**N°01-2026**

La séance est ouverte à 18h10 à la mairie d'Asques par Marie-Claude FOURCADET, Présidente, qui préside la séance et demande si un membre se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Frédéric VIDALENC accepte et est validé par le conseil.

L'appel des présents est effectué.

Présents : Marie-Claude FOURCADET, Alain MONTION, Murielle DARCOS, Lucile MONCHANY, Frédéric VIDALENC

Absente excusée : Claude LARROCHE

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025 est validé.

**ORDRE DU JOUR :**

Délibérations :

- Vote du compte financier unique 2025 (CFU)
- Vote de l'affectation du résultat 2025
- Reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement
- Vote du budget primitif 2026

Questions diverses

\*\*\*\*\*

**1- Vote du compte financier unique 2025 (CFU)**

Madame la Présidente ne prend pas part au vote du CFU et quitte la séance, M. Montion, doyen de la séance prend la parole ;

Les résultats 2025 sont les suivants ;

- Section de Fonctionnement :
  - Excédent au 31/12/2024 : 7 967.17 €
  - Total des recettes 2025 : 67 224.56 €
  - Total des dépenses 2025 : 64 815.55 €
  - Résultat au 31/12/2025 : Excédent 10 376.18 €
  
- Section d'Investissement :
  - Excédent au 31/12/2024 : 1 356.15 €
  - Total des recettes 2025 : 0 €
  - Total des dépenses 2025 : 0 €
  - Résultat au 31/12/2025 : Excédent 1 356.15 €

Voté à l'unanimité

**2-Vote de l'affectation du résultat**

Section de Fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2025 : 2 409.01 €  
Résultats antérieurs reportés : 7 967.17 €  
Résultat à affecter : 10 376.18 €

Section d'Investissement :  
Résultat de l'exercice 2025 : 0 €  
Résultat antérieurs reportés : 1 356.15 €  
voté à l'unanimité des présents

### **3- Reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement**

Le CFU présente un excédent de la section d'investissement à hauteur de 1356,15 € résultant du versement du FCTVA sur plusieurs années,  
Considérant que cette somme n'est pas utilisée depuis 2021,  
Considérant que chaque commune assume les besoins matériels individuellement pour son école,

En vertu des articles L 1612-7 et L 2311-6 du CGCT, et afin de permettre à M. le Trésorier du SGC de St André de Cubzac, il est proposé de reprendre l'excédent capitalisé de la section d'investissement au profit de la section de fonctionnement comme suit et selon la nomenclature M57 abrégée :

- débit du 1068/040 : excédent de fonctionnement capitalisé : 1356,15 €
- crédit du 777/042 : excédent d'investissement transféré au compte de résultat 1356,15 €

Pour ce faire, il est proposé l'ouverture de ces crédits sur le budget primitif 2026,

Voté à l'unanimité

### **4- Vote du budget primitif 2026**

Effectif de la rentrée 2025/2026 : 116 élèves dont 29 Asquais, 84 Romains et 3 extérieurs.  
Considérant les sorties scolaires et voyage scolaire prévus,  
Madame la Présidente présente le budget primitif de l'année 2026,

#### Fonctionnement :

Dépenses	81 593.19 euros
Recettes	81 593.19 euros

#### Investissement :

Dépenses	1 356,15 euros
Recettes	1 356,15 euros

Voté à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

- Evolution du nombre d'élèves : entre rentrée 2024 et rentrée 2025, Asques a perdu 7 élèves, St Romain a gagné 6 élèves. 20 CM2 passeront en 6ème
- Le début des travaux du restaurant scolaire est prévu le 06 avril 2026

La séance est levée à 18h45

Le secrétaire de séance,  
Frédéric VIDALENC

La Présidente,  
Marie-Claude FOURCADET